

Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de membres présents	13
Nombre de membres excusés ou absents	02
Nombre de procurations	02
Nombre de votants	15

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 FEVRIER 2024

À 20 H 15

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de DRUILLAT s'est réuni, en séance ordinaire, à vingt heures quinze, en salle de la mairie, sous la Présidence de M. Jean-Luc EMIN, Maire

Étaient présents : Mmes Carole BUFFET, Laurence DOYONNAS, Patricia CHANEL, Catherine JANTON, Delphine MAURAND, Christine DOLE et Séverine BRESSAND
Mrs Robert GALLET, Michel PAGE, Jérôme TRON, Michel MEYER et Richard DEVOY.

Excusé (e) ou absent (e) s :

M. Dorian BEGHELLI (pouvoir à Mme Patricia CHANEL) et Mme Céline MICHON (pouvoir à Mme Christine DOLE).

Date de convocation du conseil municipal : le lundi 12 février 2024

Madame Carole BUFFET est désignée aux fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 22 janvier 2024, qui sera publié à la grille de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune (www.druillat.fr).

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- **URBANISME :**
 - Point sur les dossiers enregistrés depuis la dernière séance,
- **EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :**
 - Dernières actualités,
 - Souscription d'une assurance dommages ouvrage,
- **PROJET D'AMENAGEMENT DE LOGEMENT ROUTE DES CREUSES :**
 - Choix des entreprises retenues suite à la consultation réalisée pour diagnostics amiante et structures,
 - Suite de ce dossier : lancement de la consultation pour les missions contrôle technique et SPS,
- **ONF :**
 - Approbation du programme de travaux pour 2024,

- GRAND BOURG AGGLOMERATION :

- Réforme des attributions de logement social : validation des documents cadre, de la Convention Intercommunale d'Attribution et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur,

- GROUPE SCOLAIRE : PROPOSITION DE RECONDUCTION DES HORAIRES SCOLAIRES POUR LA PERIODE 2024-2027,

- OPERATION CŒUR DE VILLAGE :

- Projet de résidence multigénérationnelle : projet retenu par le Conseil Départemental,

- PROJET D'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGEMENT ELECTRIQUE :

- Réponse de la société CIRCET,

- QUESTIONS DIVERSES :

→ Comptes-rendus de diverses réunions,

→ Divers.

URBANISME :

1 – Le point est fait sur les demandes enregistrées depuis la précédente séance :

Certificats d'Urbanisme informatifs :

N° 04/2024 – Demande de Maître BAILLY-JACQUEMET concernant la propriété cadastrée section B n° 535 située 117, route du Cruix – Zone Ub du PLU.

N° 05/2024 – Demande de Maître Caroline JUNIQUE portant sur les parcelles W 88-323-600 situées « Les Cotets » - Zone Np du PLU.

N° 06/2024 – Demande de Me Paul de MONTGOLFIER concernant la propriété cadastrée section C n° 1217 située 25 chemin des Millettes – Zone Ua du PLU.

Déclarations préalables :

N° 03/2024 – Demande déposée par Mme Océane DESBIOLLES pour le ravalement de la façade nord du bâtiment et du muret de clôture et la pose d'un store – 64, Place des Chaumes à La Ruaz – Parcelle n° 118 – Zone Ub du PLU.

N° 04/2024 – Demande de M. Olivier CHARVET pour la démolition d'un ancien chalet en bois et son remplacement par une construction en moellons (usage d'abri de jardin) – Parcelle C 1152 située 167, chemin des Millettes – Zones Ub et A du PLU.

N° 05/2024 – Demande de M. Jérôme MICHON pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture au 31, Impasse du Pelloux – Parcelle D n° 660 – Zone Ub du PLU.

N° 06/2024 – Demande de M. Maël BOULIVAN pour la construction d'une piscine de 4 m x 6 m au 115, route du Grand Roset – Parcelles E n° 828-806-842 et 1024 - Zone Ub du PLU.

Permis de construire :

N° 01/2024 – Demande de M. et Mme TORRIANI Richard et Jodie pour la construction d'un abri et d'une pergola sans création de surface de plancher – propriété cadastrée V n° 634-638-639-688-702-705 et 707 – 561, route des Creuses – Zones Nd et Ne.

EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Après contact avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain et la Préfecture, la demande de subvention formulée au titre de la DETR pour l'extension de la salle, initialement présentée en 2023, a pu être complétée avec les nouvelles dépenses liées aux différentes mises aux normes accessibilité et sécurité ainsi qu'avec la nouvelle estimation des travaux.

Le dossier est actuellement à l'étude.

La consultation pour les 9 autres lots vient d'être mise en ligne sur le site départemental des marchés publics.

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE : Afin de se garantir de toutes malfaçons, dommages... une proposition d'assurance dommages ouvrage a été présentée par le GAN, pour une dépense de 6 545.90 € T.T.C., complétée d'une « tous risques chantier » au tarif de 1 985.92 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, entame un débat concernant la souscription des deux garanties ou seulement de la dommages ouvrage.

Par délibération, adoptée à l'unanimité des votants, décide de la souscription de l'assurance dommage-ouvrage au tarif de 6 545.90 € T.T.C. et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de votants (conseillers présents et procurations)	Souscription d'une assurance dommages ouvrage pour l'extension de la salle polyvalente	Souscription de la garantie « Tous risques chantier »
Pour :	15	02
Contre :	00	13
Abstention :	00	00

PROJET D'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS ROUTE DES CREUSES :

Les consultations suivantes avaient été lancées par l'ADIA :

Pour le diagnostic Amiante avant travaux obligatoire (DAAT) :

Deux offres ont été recueillies et après analyse, l'ADIA a proposé de retenir celle de BATIMEX au tarif de 1 200.00 € H.T.

Pour le diagnostic structure :

Deux propositions pour cette mission ont également été reçues et il a été proposé de retenir celle de BETEC au tarif de 3 050.00 € H.T.

Les entreprises retenues et non retenues ont été avisées dernièrement.

L'étude se poursuit avec le lancement d'une consultation pour la réalisation des missions contrôle technique et SPS.

Des dossiers ont été adressés à :

- ALPES CONTROLES,
- DEKRA,
- VERITAS.

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 23 février 2024 à 12 h 00.

La consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre vient également d'être lancée.

ONF :

L'ONF propose un programme d'actions pour l'année 2024 portant sur la parcelle 16 située au hameau de Turgon pour une dépense prévisionnelle de 1 730.00 € H.T.

Une rencontre devait avoir lieu sur site mais n'a pu avoir lieu.

En conséquence, M. le Maire propose que la décision soit reportée à une date ultérieure et de solliciter un nouveau rendez-vous auprès des services de l'ONF en présence de garants de coupe.

M. Gérard TISSOT, agent, qui suivait la commune depuis plusieurs années, prendra sa retraite dans quelques semaines.

Son intérim sera assuré par M. Jean TURCHET en attendant la désignation d'un nouvel interlocuteur pour la collectivité.

GRAND BOURG AGGLOMERATION :

[1 - Réforme des attributions de logement social : validation des documents cadre, de la Convention Intercommunal d'Attribution et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur,](#)

Le mail de la Communauté d'Agglomération comportant le lien permettant de télécharger l'ensemble du dossier :

- La convention Intercommunale d'attributions (2024-2029),
 - Le document cadre sur les orientations de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux (2024-2029),
 - Le Plan partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des demandeurs (2024-2029)
- A été transmis à l'ensemble des élus, le samedi 27 janvier dernier.

Il est demandé aux Conseils Municipaux d'émettre un avis sur le PPGDID (DRUILLAT n'étant pas concerné pour les autres documents)

Afin de répondre à cette requête, le Conseil Municipal, émet un avis favorable en précisant qu'il est bien que les communes soient intégrées au choix.

[2 - Service Econome de Flux :](#)

Pour information, depuis plusieurs mois, le service Econome de Flux avait été suspendu en raison d'une vacance de poste au sein de la SPL ALEC Ain, par mail du 23 janvier dernier, Grand Bourg Agglo fait savoir que le remplacement n'est, à ce jour, pas résolu malgré la procédure de remplacement en cours.

Pour répondre aux demandes urgentes des communes, notamment liées au calendrier des demandes de subventions pour de la rénovation, Mme Manon ARNAUBEC, chargée de mission transitions et prospectives, a été désignée en tant qu'interlocutrice sur ce dossier et se tient donc à la disposition de la commune.

GRUPE SCOLAIRE : PROPOSITION DE RECONDUCTION DES HORAIRES SCOLAIRES POUR LA PERIODE 2024-2027 :

Pour conserver les horaires scolaires actuels de l'école (sur 4 jours), s'agissant d'un système dérogatoire, il sera nécessaire de présenter une demande de reconduction qui sera valable pour la période 2024-2027.

Le Conseil d'école se réunira le mardi 19 mars prochain et devra débattre de cette question.

A la suite de quoi, le Conseil Municipal sera également invité à adopter une délibération en concordance avec le Conseil d'école et ce avant le 15 avril 2024.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE :

Dans le cadre de l'opération « cœur de village », actuellement en cours de réflexion, la commune avait répondu à l'appel à manifestation d'intérêt publié le 6 juin 2023, par le Département, pour l'habitat inclusif et l'Aide à la Vie Partagée (AVP) au bénéfice des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, pour les programmations AVP 2023-2030 et AVP 2024-2031.

17 dossiers ont été réceptionnés à ce titre et 9 ont été retenus.

Par courrier du 21 décembre 2023, la Direction Générale Adjointe Solidarité du Conseil Départemental fait savoir que le projet de résidence multigénérationnelle de DRUILLAT a été classé dans les 9 projets retenus.

Ce dossier sera désormais soumis à la validation définitive de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

BORNE ELECTRIQUE :

La Société CIRCET a fait savoir que le projet de pose d'une borne de rechargement électrique à DRUILLAT n'avait pas été retenue.

Elle serait susceptible de présenter une autre proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

- Divers :

➔ **Comptes-rendus de diverses réunions (voirie, Grand Bourg Agglo...) :**

⇒ Commissions voirie et bâtiments :

Des devis ont été sollicités auprès de l'entreprise SOCAFL pour le programme de voirie de l'année 2024.

Il est envisagé de prolonger la partie goudronnée dans le petit chemin situé à proximité des jeux de boules du village et qui accède ensuite à La Vallonnaire.

Des travaux d'aménagement d'un trottoir (sur 10 à 12 mètres), au Roset vers l'intersection de la route des Bois et de la route du Chêne Clair, seront réalisés très prochainement.

L'entreprise TABOURET établira une proposition pour la réalisation d'égouttage notamment afin de permettre le bon avancement du développement de la fibre.

Le programme d'égouttage portera sur les points habituels de la commune (Le Roset...) mais également sur les noyers situés vers les jeux de boules du village et seront confiés aux entreprises LAMBERT et DEB ELAGAGE.

La pose de panneaux d'agglomération au Roset est à l'étude ainsi que l'aménagement d'une réserve d'eau de 10 à 15 m³ près du local technique.

Un aménagement du réseau d'eau pluviale au lavoir de Turgon a été chiffrée par l'entreprise MERMET.

Côté bâtiments, des devis ont été demandés pour :

- La réfection de la façade de la remise des Dîmes (local chasse),
- La construction d'un muret près de la salle des Jeunes.

Le Conseil Municipal définira les programmes réalisables ou non à l'occasion de l'élaboration du prochain budget primitif pour cette année 2024.

⇒ Conseil Communautaire du 18 décembre 2023 :

M. Denis TAVEL nouveau Maire de CERTINES est installé dans ses fonctions de conseiller communautaire.

Le débat d'orientations budgétaires a eu au lieu au cours de cette séance.

Les bases de taxes foncières devraient connaître une hausse de 3.9 %.

Un fonds de solidarité de 1 M€, provenant du filet de sécurité versé par l'Etat pour aider les collectivités à faire face à l'augmentation des dépenses énergétiques, sera exceptionnellement réparti entre les communes.

DRUILLAT devrait percevoir environ 8 000.00 € à ce titre.

Une délibération cadre concernant les étudiants est intervenue. Bourg-en-Bresse accueille actuellement 4 200 étudiants et ce chiffre devrait progresser dans les années à venir avec une prévision de 700 jeunes supplémentaires.

Un nouveau restaurant universitaire dans le secteur de la gare est envisagé.

A noter que la présence de ces étudiants génère des recettes de 27 M€ par an entre les logements, les transports, les loisirs....

⇒ Projet de voie douce :

Une nouvelle réunion a eu lieu et des demandes de participation pour l'acquisition de foncier le long des voies départementales, ont été adressées au Conseil Départementale.

Des arceaux vélos sont financés à 70 % par GBA. Pour un coût installé d'environ 300.00 € T.T.C, il reste à la charge de la commune environ 70.00 € par unité.

Un recensement sera fait pour l'installation de ce mobilier urbain en différents points de la commune : à côté des différents abris-bus, place Henri Dunant, city parc....

Les demandes doivent être déposées avant le 31 mars prochain.

⇒ Urbanisme :

Les travaux de recensement des logements vacants ont débuté pour Le Village et le Cruix.

Un état des lieux des terrains constructibles disponibles ainsi que de la consommation de terrain réalisée jusqu'à ce jour et le recensement des friches seront aussi à l'ordre du jour.

Une petite commission composée de M. le Maire, de Mrs Robert GALLET et Michel MEYER, effectue un travail préliminaire.

Ensuite, l'ensemble du Conseil Municipal sera invité à finaliser ces travaux.

⇒ Pièges à frelons Asiatiques :

M. le Maire a reçu dernièrement la visite de représentants du Syndicat des Apiculteurs.

Ces derniers ont lancé une campagne pour la pose de pièges à frelons asiatiques, à laquelle la commune s'associera en acquérant 15 pièges.

Ces derniers seront répartis sur l'ensemble du territoire avec pour objectif de capturer les reines avant qu'elles ne construisent leurs nids.

Il sera fait appel à des bénévoles pour l'installation de ces pièges avant la fin de ce mois de février.

⇒ Carnaval organisé par le Conseil Municipal des enfants avec la coopération des associations locales :

Le Conseil Municipal des Enfants a pris l'initiative de relancer le carnaval. Ce dernier aura lieu le samedi 23 mars 2024 avec rendez-vous fixé au city stage à 14 h 30 pour un départ du défilé à 15 h 00.

Un char sera décoré (dépôt sous le préau de la bibliothèque le 22 mars) et le bonhomme hiver sera brûlé sur le site du City.

La collaboration des associations communales a été sollicitée pour la réussite de cette manifestation où les Druillatis sont attendus nombreux.

Les enfants ont également préparé des affiches qui seront implantées en différents points de la commune afin de demander aux conducteurs, cyclistes, piétons... de ne plus jeter de déchets lors de leurs déplacements le long des voies, dans les fossés....

Heure de clôture de la séance : 22 h 05

Date de la prochaine séance : Le lundi 18 mars 2024 à 20 h 15

Fonctions	Noms Prénoms	Signatures
Maire	Jean-Luc EMIN	
Secrétaire de Séance		

Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de membres présents	13
Nombre de membres excusés ou absents	02
Nombre de procurations	02
Nombre de votants	15

DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 FEVRIER 2024
A 20 H 15

Étaient présents : Mmes Carole BUFFET, Laurence DOYONNAS, Patricia CHANEL, Catherine JANTON, Delphine MAURAND, Christine DOLE et Séverine BRESSAND.

Mrs Jean-Luc EMIN, Maire, Robert GALLET, Michel PAGE, Jérôme TRON, Michel MEYER et Richard DEVOY.

Excusé (e) ou absent (e) s :

M. Dorian BEGHELLI (pouvoir à Mme Patricia CHANEL) et Mme Céline MICHON (pouvoir à Mme Christine DOLE)

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 février 2024

Secrétaire de séance : Mme Carole BUFFET

Références	Vote	Objet	Date du visa Préfectoral
DEL-0224-01	Unanimité (15 voix)	Extension de la salle polyvalente : Souscription d'une assurance dommages-ouvrage (rejet de l'option pour la souscription d'une assurance tous risques chantier par 13 voix contre et 2 pour)	20/02/2024

Délibération adoptée par le Conseil Municipal, au cours de la séance du lundi 19 février 2024, numérotée DEL-0224-01.

Document affiché le : 20 février 2024

Fonctions	Noms Prénoms	Signatures
Maire	Jean-Luc EMIN	
Secrétaire de Séance	Mme Carole BUFFET	